N°3

MAIRIE DE LAPALISSE 03120

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 003-210301388-20260914-DM3BUDGET2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION
10 SEPTEMBRE 2026

DATE D'AFFICHAGE
10 SEPTEMBRE 2026

L'an **deux mil vingt-six**
Le Quatorze Septembre à 19 heures 00
Le Conseil Municipal
légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie en séance publique
sous la présidence de
Madame CHERVIN Stéphanie, Maire
Étaient présents :
Mme CHERVIN. M. BRUNIAU. Mme BUJAN. Mme MERLE. M. BODIN. M. GANTHER. Mme GRIMAUD. M. CHERVIER. M. BOUTONNAT. Mme AUGIER. Mme BONNEFOY. Mme BOURDUCHE M. COUPERIER. M. TERRENOIRE. Mme COURSOL. Mme CHAPON-ROLLAT. M. MERCIER. M. HOARAU. Mme MILCENT DE LA BOUTRESSE.

NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE : **23**
PRÉSENTS : **19**
VOTANTS : **22**

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

- **M. BOUCHET, pouvoir à Mme BUJAN,**
- **M. FUMOUX, pouvoir à Mme CHERVIN,**
- **Mme RAQUIN, pouvoir à Mme CHAPON-ROLLAT.**

Absente :

- **Mme ROMEUF.**

Monsieur Michaël MERCIER a été élu Secrétaire.

OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE N°3 AU BUDGET 2026.

Madame le Maire explique à l'assemblée que des virements de crédits s'imposent. Elle les soumet à l'assemblée pour approbation.

– **BUDGET PRINCIPAL LAPALISSE n°13800 (n°3) :**

Rajout de 62 500 € en dépense et en recette pour comptabiliser le rachat à l'EPF AUVERGNE de l'immeuble BRACCHI – par acte administratif.
Ce sont des opérations patrimoniales.

Section d'investissement – Dépenses :

Article / Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Nouveaux crédits	Total crédits
21321 / 041	Immeubles de rapport	0,00	+ 62 500,00	62 500,00
		TOTAL	**+ 62 500,00**	

Section d'investissement – Recettes :

Article / Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Nouveaux crédits	Total crédits
27638 / 041	Créance Autres établissements publics	0,00	+ 62 500,00	62 500,00
		TOTAL	**+ 62 500,00**	

.../...

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 003-210301388-20260914-DM3BUDGET2026-DE

Le Conseil, entendu les explications de sa Présidente et après en avoir délibéré, décide par 21 voix POUR et un vote contre (Madame MILCENT DE LA BOUTRESSE) :

- d'approuver les virements de crédits présentés et regroupés sous la Décision Modificative N°3 au Budget 2026.

Fait et délibéré en Mairie de LAPALISSE, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,
Stéphanie CHERVIN,
Maire de LAPALISSE

MAIRIE DE LAPALISSE
03120

Certifié exécutoire
Transmis en Sous-Préfecture
de VICHY, le

Publié 28 SEP. 2026
le : 15 SEP. 2026
Accusé de réception de la télétransmission
le :

Le Maire,

MAIRIE DE LAPALISSE
03120